

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 1^{er} décembre 2020 à 19h15 à la salle communautaire, située au 1551 rue Principale, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Dany Chapdelaine, conseiller
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault,

Absents : M. Derek Grilli, Maire,

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 27 novembre 2020 à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h15 sous la présidence de M. Éric Bossé, maire suppléant de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

Le conseil de la municipalité de Lawrenceville siège en séance extraordinaire ce 1^{er} décembre 2020, en séance conventionnel et par voie d'appel conférence.

Sont présent en personne : M. Dany Chapdelaine, conseiller
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault,

Sont également présent à la séance par voie téléphonique :

Est Absent : M. Derek Grilli, Maire,

2020-12-151

Attendu le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui déclare l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Attendu le décret numéro 388-2020 du 29 mars qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

Attendu l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Attendu qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par appel conférence;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par appel conférence.

Que la séance et ses délibérations soient enregistrées et rendues accessibles sur le site de la municipalité dès que possible.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

1. ORDRE DU JOUR

2020-12-152

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié:

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Adoption du budget 2021;
4. Adoption du programme triennal des immobilisations 2021-2022-2023;
5. Questions de l'assemblée;
6. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

3. ADOPTION BUDGET 2021

2020-12-153

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le budget pour l'année 2021 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

<u>Activités de fonctionnement</u>	<u>2021</u>		<u>2020</u>	
Revenus de fonctionnement				
Taxes	585 480	\$	585 480	\$
Paiements tenant lieu de taxes	2 200		2 200	
Transferts	82 692		82 692	
Services rendus	47 671		47 671	
Imposition de droits	13 600		13 600	
Amendes et pénalités	1 000		1 000	
Intérêts	13 000		13 000	
	<u>745 643</u>		<u>745 643</u>	
Dépenses de fonctionnement				
Administration générale	186 158		186 158	
Sécurité publique	98 220		98 220	
Transport	158 465		158 465	
Hygiène du milieu	137 177		137 177	
Santé et bien-être	2 483		2 483	
Aménagement, urbanisme et développement	63 763		63 763	

Loisirs et culture	56 980	56 980
Frais de financement	17 109	17 109
	<u>720 355</u>	<u>720 355</u>
Excédent (déficit) de fonctionnement	25 288	25 288
Conciliation à des fins fiscales		
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	2 200	2 200
Remboursement de la dette à long terme	-42 643	-42 643
Affectation aux activités d'investissement	-2 000	-2 000
Affectation au fonds de roulement	17 155	17 155
	<u>-25 288</u>	<u>-25 288</u>
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	<u>0</u> \$	<u>0</u> \$
<u>Activités d'investissement</u>		
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Acquisition d'immobilisations		
Hygiène du milieu	0 \$	0 \$
Transport	0	0
Administration générale	2 000	2 000
	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
Transfert et affectations		
Transfert – Taxe d'accise	0	0
Transfert - RIRL	0	0
Affectation de l'excédent non affecté	0	0
Règlement d'emprunt	0	0
Affectation des activités de fonctionnement	2 000	2 000
	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
Excédent d'investissement	<u>0</u> \$	<u>0</u> \$

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

2020-12-154

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que le programme triennal des immobilisations 2021-2022-2023 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

Suite à la mise à jour du plan municipal d'intervention sur les infrastructures, le conseil a réalisé des travaux de réfection de la chaussée des rues Dandenault et Beauregard. Des ajustements devront être réalisés.

La municipalité déposera la programmation des travaux à être réalisés dans le cadre du programme TECQ 2019-2023.

De nouveaux montants ont été annoncés pour le programme TECQ. La municipalité établira les priorités pour l'utilisation de ces fonds. La réfection des rues de l'Église et Yamaska a été discutée.

Des subventions seront demandées pour l'aménagement de l'Église qui a été acquise par la municipalité. Des subventions ont déjà été obtenues pour l'acquisition de génératrices et de thermopompes dans le cadre des travaux de remise à niveaux de l'église.

Des travaux seront réalisés à l'usine pour l'installation de lumières au DEL plus efficaces et plus éco énergétiques.

La municipalité étudie également la possibilité de réaliser des travaux à l'hôtel de ville pour y aménager des bureaux fermés.

5. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-12-155

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin, à 19h05, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Éric Bossé, maire suppléant

François Paquette, directeur général